

Lutte contre la maltraitance des chevaux de boucherie

Texte : GAIA Vincent Bozzolan
Photos : M.A. Vercouillie

La viande de chevaux sud-américains est majoritairement exportée, notamment vers l'Europe. La Belgique joue un rôle majeur dans l'importation et la consommation de la viande de chevaux en provenance du continent américain.

GAIA demande aux supermarchés de prendre pleinement leur responsabilité face à ce trafic : ils doivent cesser la vente de viande chevaline en provenance de pays où la traçabilité et le bien-être des animaux ne peuvent pas être garantis. Nous encourageons également les consommateurs à ne plus manger de viande de cheval, a fortiori en provenance de pays tiers.



Suite du procès qui oppose GAIA à la chaîne de boucheries Renmans, GAIA a plaidé le 29 janvier auprès de la Cour d'appel de Bruxelles. Un arrêt sera rendu le 5 mars prochain.

En novembre 2016, affirmant que sa réputation avait été ternie, Renmans avait engagé des poursuites judiciaires contre GAIA, réclamant une astreinte de 25 000 € par jour, suite à la dénonciation, vidéo à l'appui, de la maltraitance de chevaux pendant leur transport vers des abattoirs en Argentine. Etant donné que de la viande chevaline en provenance d'Argentine est vendue par Renmans, GAIA avait demandé à des clients de la chaîne ce qu'ils en pensaient. Suite à la plainte, nous avons alors été contraints d'enlever la vidéo de notre site Internet, ainsi que notre communiqué de presse à ce sujet.

Contrairement à Renmans, plusieurs grandes chaînes de supermarchés (Lidl, Makro, Colruyt, Delhaize et Aldi) ont supprimé la vente de viande chevaline en provenance d'Amérique latine.

Lidl a même complètement arrêté la vente de toute viande chevaline.

Nous entendons bien exercer notre droit à la liberté d'expression pour dénoncer la maltraitance animale.

Le saviez-vous ?

Le tarif de l'affiliation à la FFE, comprenant une assurance complémentaire équitation/attelage sans franchise RC (Responsabilité Civile) et Individuelle Accident, est de 23 € pour TOUS et sans obligation d'être affilié à un club.

La revue HIPPONEWS est offerte aux membres FFE pour 27 €/an soit 50 € pour l'affiliation, l'assurance et les 10 exemplaires (un an d'abonnement) de la revue HIPPO NEWS.

Cela fait de la FFE le « maître achat ».

